



Votre MENSUEL D'INFORMATION MUNICIPALE

MOT DU MAIRE



INFRASTRUCTURES DE LOISIRS DANS LE SECTEUR EST DE LA VILLE

Le conseil municipal a récemment pris d'importantes décisions concernant les infrastructures de loisirs dans l'est de la ville. En effet, une subvention a été demandée dans le cadre d'un programme du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur afin de financer la construction d'un nouveau complexe dédié aux activités sportives et récréatives dans ce secteur. Le coût estimé de ce bâtiment est de près de 7 M\$, dont 50% pourraient être subventionnés, pour un débours de près de 3,5 M\$ par la Ville.

Autre récente décision importante du conseil municipal : le nouveau complexe sera bâti sur le terrain actuellement occupé par le Centre communautaire Jean-Marie-Roy (CCJMR), lequel sera démolit. Ce dernier est en effet dans un état de délabrement tel qu'il serait trop coûteux de le rénover, et ce, malgré les sommes pharamineuses dépensées à ce jour dans ce vétuste édifice où, par ailleurs, il y a encore aujourd'hui omniprésence d'amiante.

Après avoir analysé toutes les avenues possibles, la décision de démolir le CCJMR, prise à l'unanimité par les membres du conseil municipal, ne l'a pas été de gaieté de cœur. Il s'agit en effet d'une véritable histoire d'horreur que ce fiasco tant financier qu'administratif. Le conseil municipal actuel hérite en fait d'un problème datant de 2009, moment où la Ville s'est portée acquéreur du Collège Saint-Augustin pour la somme de 3,2 M\$ sans même avoir fait faire une inspection du bâtiment.

La suite des choses n'a été qu'un vaste cafouillage et une démonstration éloquentes d'une incapacité à gérer correctement les fonds publics. Ainsi, à la suite de l'achat, plus de 16 M\$ ont été engouffrés en rénovations essentiellement cosmétiques sans suivre les recommandations des professionnels engagés... près de deux ans plus tard, soit en 2011! Ces derniers recommandaient de rénover par étapes et de commencer par l'enveloppe du bâtiment. Il procède de l'évidence que si cette recommandation avait été suivie et l'argent dépensé pour réparer les murs, la toiture, les fenêtres et le chauffage en premier lieu, la donne serait toute autre aujourd'hui. Mais il n'en fut rien.

Navrante conséquence de cette incurie, le CCJMR nécessiterait aujourd'hui une injection supplémentaire de près de 25 M\$ à court terme pour être fonctionnel et

rencontrer les normes du code du bâtiment, selon les estimés établis par trois firmes indépendantes reconnues (deux spécialisées en architecture et une en ingénierie). De plus, des projections réalisées par une firme comptable réputée établissent à plus de 60 M\$ sur 20 ans le coût de la rénovation et de l'opération du CCJMR, incluant les frais liés au service de la dette qui y est associé. Par surcroît, la Ville n'a aucunement besoin d'un bâtiment d'une telle superficie, inutilement coûteux à opérer.

Dans ce contexte, considérant que le conseil municipal récemment élu a fait du remboursement de la dette de la Ville une de ses grandes priorités, il va sans dire qu'il était hors de question d'augmenter de près du quart le fardeau que constitue notre dette de plus de 100 M\$. À moyen terme, l'objectif est de réduire significativement la dette afin de limiter les hausses de taxes dans le futur. Pas de l'augmenter.

Évidemment, la démolition du CCJMR entrainera des frais. Près de 2 M\$. Ce qui ajoute au caractère à la fois scandaleux et triste de l'histoire. Mais il faut savoir tirer une ligne. Arrêter les rêveries et la pensée magique. Quiconque sait compter en vient inévitablement à la même conclusion. Les conseillers indépendants nouvellement élus ont eux-mêmes fait le triste constat et la décision a été prise de démolir le CCJMR, de mettre les sommes gaspillées dans la colonne des pertes et de reconstruire sur le site une infrastructure neuve et adaptée aux besoins de la Ville pour beaucoup moins que 25 M\$. Les services seront maintenus dans le secteur est de la ville, mais pas à n'importe quel prix.

En 2015, puis en 2017, lors des deux campagnes électorales à la mairie, j'ai annoncé mes couleurs on ne peut plus clairement quant au CCJMR. Faire le ménage dans les finances à Saint-Augustin-de-Desmaures passait inéluctablement par l'élimination de ce gouffre financier des livres comptables de la Ville. Vous m'avez élu. Les deux fois. Cela dit, manifestement, la décision ne pouvait être prise que par des gens qui n'avaient pas de trop nombreuses mauvaises décisions à leur actif.

Ç'aura été long – beaucoup trop long – mais c'est fait.

« On ne résout pas les problèmes avec les modes de pensée qui les ont engendrés »
- Albert Einstein

Sylvain Juneau, maire
Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures

S'ABONNER ET SUIVRE LES OUTILS TECHNOS DE LA VILLE

Pour tout savoir sur votre Ville
ville.st-augustin.qc.ca



Cliquez J'AIME et devenez adepte de notre page Facebook
facebook.com/vstaug



@vstaug



ABONNEZ-VOUS AUX ALERTES CITOYENNES

(SECTION SERVICES EN LIGNE
DU SITE INTERNET)



DÉVOILEMENT DE LA DIAGNOSE DU LAC

L'Organisme des bassins versants de la Capitale a rendu disponible la diagnose du lac Saint-Augustin, réalisée majoritairement grâce au soutien financier de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures, et à la participation de la Ville de Québec pour les analyses de qualité de l'eau.

Cette étude comprend les résultats de sept campagnes de terrain réalisées entre 2014 et 2015 portant sur la qualité de l'eau et des bandes riveraines du lac et des tributaires.

Les résultats indiquent que le lac Saint-Augustin est à un stade de vieillissement très avancé, et l'analyse des données montre que le lac continue de recevoir des contaminants en provenance de son bassin versant. De façon plus spécifique, les principaux constats à tirer de cette diagnose sont les suivants :

- Le phosphore est en concentration excessive dans 80 % des tributaires échantillonnés.
- Plusieurs stations d'échantillonnage présentent des concentrations excessives en composés azotés, ce qui dénote un signe de surfertilisation.
- Les matières en suspension représentent la contamination diffuse la plus importante. Ces matières proviennent de l'érosion des rives, des sédiments en provenance des eaux de ruissellement, des abrasifs épandus sur les routes et de surfaces de sols à nu sur les terres adjacentes.
- Les marais épurateurs construits (MEC de l'Artimon et du Verger) sont des sources importantes de contamination du lac.
- La présence d'amas de fumier représente l'une des sources de contamination les plus importantes des tributaires. Les amas de fumier sont une source de phosphore, de coliformes fécaux et d'azote.
- La salinité du lac dénote une pression importante des sels de déglacage sur la qualité de l'eau.
- Les coliformes fécaux nuisent à la qualité de l'eau pour la baignade, mais comparativement à la présence récurrente de cyanobactéries, ils ne représentent pas le facteur le plus limitant en lien avec les activités récréatives.

Un virage important doit être pris dans la gestion du bassin versant du lac si nous souhaitons un jour récupérer les usages du lac. La dégradation est à ce point avancée que des fleurs d'eau de cyanobactéries se produisent de façon récurrente depuis plusieurs années, nuisant à la qualité esthétique du plan d'eau et forçant les autorités à y interdire la baignade.

Les herbiers aquatiques sont envahissants à plusieurs endroits, rendant même la navigation compliquée et presque impossible dans certains secteurs. La turbidité de l'eau nuit également à son aspect esthétique et à la possibilité de baignade en réduisant fortement la transparence de l'eau.

Comme le souligne le maire de Saint-Augustin-Desmaures, M. Sylvain Juneau, la diagnose sera très utile pour la Ville. « Sensibilisation de la population, revégétalisation des berges, inspection des conduites pluviales, prolongement des réseaux d'aqueduc et d'égouts, la Ville a déjà entrepris plusieurs actions visant à améliorer la santé du lac Saint-Augustin. Avec la diagnose, nous avons maintenant un très bon portrait de la situation, ce qui nous permettra de mieux cibler nos actions ».



COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES



Ordures

Les ordures seront collectées toutes les semaines à compter de la semaine du **16 avril** (voir calendrier).

Recyclage

Les matières recyclables sont collectées toutes les semaines toute l'année.

Collecte des résidus verts

Les résidus verts seront collectés du **23 avril** au **17 mai**, le même jour que les autres collectes.










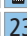








Encombrants

La prochaine collecte le **8 mai**. Inscription obligatoire par téléphone au 418 878-2955 #5406 ou le web.

AVRIL

L	M	M	J	V
2 	3 	4 	5 	6
9 	10 	11 	12 	13
16 	17 	18 	19 	20
23 	24 	25 	26 	27
30 	29			

MAI

L	M	M	J	V
	1 	2 	3 	4
7 	8 	9 	10 	11
14 	15 	16 	17 	18
21 	22 	23 	24 	25
28 	29 	30 	31	



QUI DIT PRINTEMPS, DIT MÉNAGE, DIT ÉCOCENTRE!

Dès le 15 avril, l'écocentre reprend l'horaire d'été. Saviez-vous qu'il est ouvert tous les jours, même le soir pour mieux répondre à vos besoins? Vous pouvez y rapporter vos résidus dangereux, encombrants, vos branches ou vos débris de terrassement ou de rénovation. Pour plus de détails sur ce que vous pouvez y apporter et les règles des écocentres de la Ville de Québec :

www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/matieresresiduelles/ecocentre

Adresse : 3381, rue de l'Hétrière, Québec, QC G1X 4M6

Augustinois, sachez que vous avez accès à tous les écocentres de la Ville de Québec. Vous n'avez qu'à présenter une preuve de résidence.

HORAIRE

Lundi et mardi 12 h à 17 h
 Mercredi 12 h à 21 h
 Jeudi et vendredi 9 h à 21 h
 Samedi et dimanche 8 h à 17 h

ABRI D'HIVER

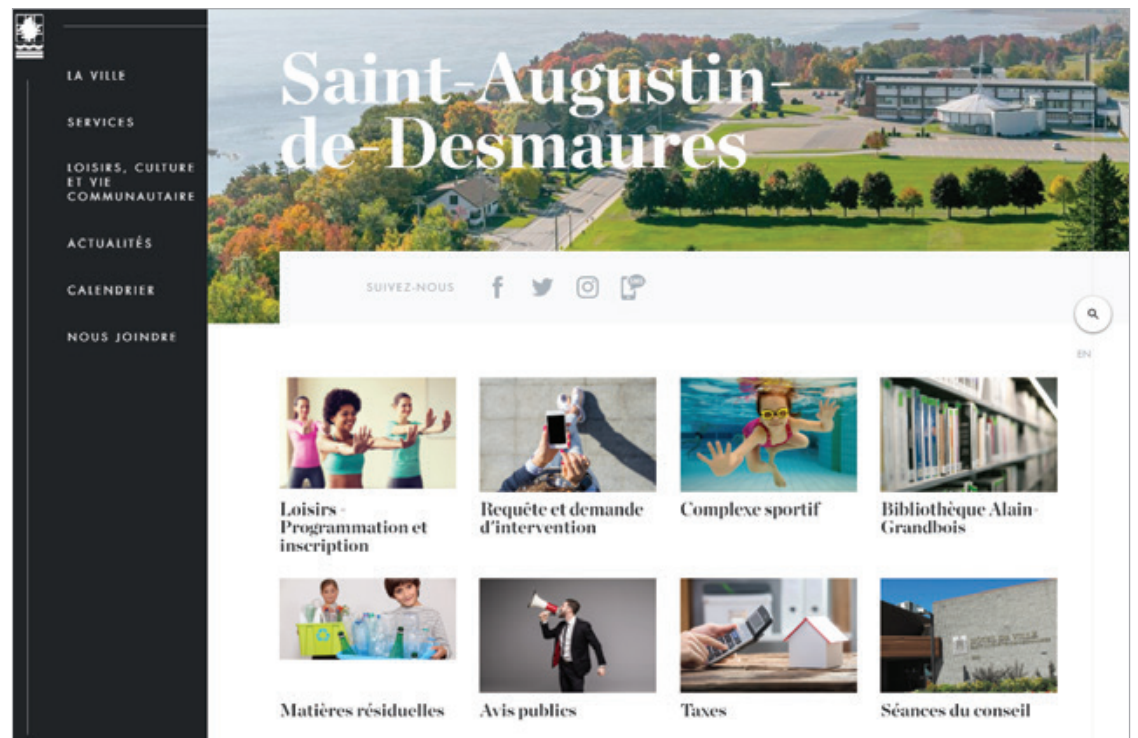
En vertu du règlement de zonage municipal 480-85, vous avez jusqu'au 1^{er} mai pour démonter votre abri d'auto d'hiver.

UN SITE WEB ENCORE AMÉLIORÉ!

La Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures vient de procéder à de nouvelles améliorations à son site Internet, lequel se veut maintenant encore plus fonctionnel et attrayant. Les utilisateurs trouveront dorénavant plus facilement réponses à leurs questions.

Les améliorations apportées sont basées sur les résultats des sondages en continu que la Ville mène auprès des citoyens afin de connaître leur satisfaction quant à ses services. Dans le cadre de ces sondages, il est ressorti qu'un grand nombre de citoyens trouvaient le site Internet très beau, mais souhaitaient que la recherche d'information soit encore améliorée.

Ainsi, en naviguant sur la page d'accueil, l'utilisateur a dorénavant accès à 16 blocs raccourcis vers les pages les plus consultées et recherchées, telles que la page du Complexe sportif, la page sur les requêtes et les demandes d'intervention ou encore celle sur les séances du conseil municipal. Ces blocs-raccourcis se modifieront au fil des saisons, en fonction des éléments les plus consultés sur le site Internet. De plus, les textes ont été revus sur l'ensemble des pages et certains caractères qui rendaient la lecture difficile ont été modifiés.



Si ce n'est déjà fait, ajoutez le ville.st-augustin.qc.ca à vos favoris Internet!

2 M\$ POUR AMÉLIORER NOS RUES



La population risque de remarquer la présence de plusieurs chantiers de construction cette année. Et pour cause, car en début de saison un investissement de près de 2 000 000 \$ sera réalisé pour améliorer nos rues.

À cet égard, il importe d'ailleurs de porter attention à la signalisation mise en place afin d'assurer votre sécurité et celle de nos employés.

Voici le détail des rues ciblées.

- 3^e Rang (du 4^e Rang Ouest jusqu'à 460, 3^e Rang)
- Rue Ratté (entre de l'Hêtrière jusqu'à Nautique)
- Rue Delisle (de l'Hêtrière au 3058, Delisle)
- Rue de la Desserte (entre le chemin du Lac et la 9^e Avenue)
- Rue de l'Hêtrière (entre le chemin de la Butte et Lionel-Groulx)
- Chemin de la Butte (entre le giratoire du chemin du Lac et la rue de l'Hêtrière)
- Rue de la Grand-Voile (entre de la Sablière et du Petit-Hunier)
- Route 138, 2 voies sud (entre la route Tessier et rue de Toulon)
- Rang des Mines (entre route de Fossambault jusqu'au 286, rang des Mines)
- Rue Abadie
- Rue Nautique.

Un lot 2 de réfection de voirie et pavage est aussi prévu à la fin de l'été 2018. La programmation détaillée vous sera communiquée dans les prochaines semaines.

CARTE INTERACTIVE DU PARC INDUSTRIEL

Une nouvelle carte interactive du parc industriel François-Leclerc est maintenant disponible afin de mettre en valeur les entreprises de ce parc qui fait la réputation de Saint-Augustin-de-Desmaures.

Sur cette carte, disponible dans la section Économie du site Internet, on peut retrouver les coordonnées de chacune des industries, les propriétés municipales, ainsi que les terrains à vendre. Également, les entreprises qui ont des postes à combler ou des espaces commerciaux à louer dans leur bâtisse sont invitées à nous en faire part afin d'ajouter ces informations complémentaires à la carte. La carte interactive est donc dorénavant l'outil de référence par excellence pour tout savoir sur le parc industriel François-Leclerc!



K É N O

CAMP DE JOUR

C'EST LE TEMPS DE S'INSCRIRE !

PROGRAMME VACANCES-ÉTÉ (PVE)

Les inscriptions aux camps municipaux de la Ville de Saint-Augustin sont maintenant commencées. Trouvez le site qui vous convient le mieux et réservez votre place dès maintenant.

Campus Notre-Dame-de-Foy | Laure-Gaudreault | Les Bocages

CAMPS SPÉCIALISÉS - PRIX CHOCS

Résidents de la Ville de Saint-Augustin, profitez de tarifs préférentiels sur les programmes spécialisés du Camp de jour Kéno. Cet été, offrez à vos enfants des expériences nouvelles !

Faites vite, les places sont limitées !

Pour tous les détails, rendez-vous au campkeno.com/camp-de-jour



Postulez en ligne!

Vous aimeriez travailler pour la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures? Consultez la page **Faire carrière à la Ville** sur le site Internet.

AFFICHAGE INTERNE ET EXTERNE



APPEL DE CANDIDATURES

TITRE :	INTERVIEWEUR TÉLÉPHONIQUE
SERVICE :	Communications
STATUT :	ÉTUDIANT, TEMPS PARTIEL
DATE LIMITE :	13 MAI 2018
N° CONCOURS :	ACVSAD-2018-562
DÉBUT DE L'EMPLOI :	DÈS QUE POSSIBLE

DESCRIPTION DES POSTES

La Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures, toujours soucieuse d'offrir des services de qualité à sa population, est à la recherche de personnel pour constituer une banque de candidatures d'intervieweurs téléphoniques. Le travail consiste à effectuer des sondages téléphoniques, assistés par ordinateur, afin de recueillir des données sur la satisfaction des citoyens quant aux services de la Ville.

PRINCIPALES RESPONSABILITÉS

En collaboration avec l'équipe du Service des communications, le titulaire du poste aura différentes tâches à réaliser, notamment :

- Entrer en contact avec des citoyens par téléphone
- Poser une série de questions préétablies
- Consigner par ordinateur les réponses aux questions au fur et à mesure de la progression de l'entrevue
- Assister, au besoin, les citoyens voulant effectuer une requête

NOTE: la présente description d'emploi reflète les éléments généraux du travail accompli et ne doit pas être considérée comme une description exhaustive de toutes les tâches à accomplir.

QUALIFICATIONS ET EXIGENCES REQUISES

- Détenir un diplôme d'études secondaires
- Démontrer du dynamisme, de la courtoisie et avoir une aisance avec le public
- Faire preuve d'autonomie et de professionnalisme
- Détenir une expérience en service à la clientèle (un atout)
- Détenir une expérience en sondage ou en centre d'appels (un atout)

CONDITIONS DE TRAVAIL

Horaires flexibles et rotatifs selon vos disponibilités. Horaires de travail disponibles : du lundi au vendredi de 17 h à 21 h et du samedi au dimanche de 10 h à 15 h.

Faire parvenir votre curriculum vitae en mentionnant le numéro du concours, par courriel, par télécopieur, ou à l'adresse suivante :

Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures
Concours : ACVSAD-2018-562
 200, route de Fossambault
 Saint-Augustin-de-Desmaures (Québec) G3A 2E3
 Courriel : rh@ville.st-augustin.qc.ca
 Télécopieur : 418 870-1320

Seules les personnes dont la candidature aura été retenue seront contactées.

LOCATION DE SALLES

Savez-vous qu'il est possible de louer des salles à Saint-Augustin-de-Desmaures? Que ce soit pour une réception de mariage, une fête d'enfant, une réception funéraire, un baptême, etc., nous avons l'endroit qui vous convient.

Plusieurs salles sont disponibles au centre Delphis-Marois, au centre socio-récréatif Les Bocages, au centre communautaire Jean-Marie-Roy, à l'hôtel de ville et au Complexe sportif multifonctionnel.

Pour de plus amples renseignements, nous vous invitons à communiquer avec un agent des réservations au 418 878-4662 poste 6614.



AVIS PUBLIC

AVIS DE DÉROGATIONS MINEURES

À TOUS LES CONTRIBUABLES DE LA VILLE DE SAINT-AUGUSTIN-DE-DESMAURES

Avis public est, par les présentes, donné par le soussigné, greffier de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures, que lors de la séance ordinaire du conseil municipal du 6 mars 2018, le conseil a reporté la consultation publique et la décision sur la demande de dérogation mineure mentionnée ci-dessous à la séance du conseil du 17 avril 2018, soit la demande suivante :

4538-B, rue de la Futaie :

La demande vise à autoriser l'installation d'une thermopompe pour piscine creusée dans la cour latérale gauche en lieu et place d'être située en cour arrière uniquement. Le tout selon le Règlement de zonage n° 480-85 en vigueur.

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

Fait à la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures,
 Ce 11 avril 2018

Le greffier,
 Daniel Martineau, notaire
www.ville.st-augustin.qc.ca

SOUPER HOMARD À VOLONTÉ

**AU PROFIT DE LA MAISON DES JEUNES
DE SAINT-AUGUSTIN-DE-DESMAURES**

75\$
PAR PERSONNE

LE 9 JUIN
ON SE SERRE LA PINCE
ENTRE VOISINS
POUR NOS JEUNES!

La fête des voisins

- PRÉSIDENT D'HONNEUR : MONSIEUR SYLVAIN JUNEAU MAIRE
- TRAITEUR : BOUCHERIE DU CAP
- BIÈRE ET VIN SÉLECTIONNÉS AU PRIX DE LA SAQ + 5\$
- SOIRÉE AVEC ANIMATION

BILLETS DISPONIBLES AUX POINTS DE VENTE SUIVANTS :

- BOUCHERIE DU CAP 15 RUE ROTTERDAM #4, SAINT-AUGUSTIN-DE-DESMAURES
- PHARMACIE BRUNET, 334 ROUTE 158 - LOCAL 110, SAINT-AUGUSTIN-DE-DESMAURES
- MAISON DES JEUNES, 103 RUE JEAN-JUNEAU, SAINT-AUGUSTIN-DE-DESMAURES, TEL: 418 878 3801

ENDROIT :

SALLE JOBIN À 18H

HÔTEL DE VILLE 200, ROUTE DE FOSSAMBAULT
 SAINT-AUGUSTIN-DE-DESMAURES

VERS UNE MEILLEURE DESSERTE DE TRANSPORT EN COMMUN

Dévoilé récemment, le réseau de transport structurant de la Ville de Québec doit se traduire par une meilleure desserte de transport en commun à Saint-Augustin-de-Desmaures.

Parmi les principaux faits saillants du projet, signalons la mise en place d'un tramway devant se rendre à l'avenue Legendre, soit à quelques kilomètres seulement de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures.

À partir de l'avenue Le Gendre, deux parcours d'autobus express sont prévus et doivent relier, respectivement, le secteur des Bocages et le secteur centre (village).

LE RÉSEAU ET SES COMPOSANTES

Du côté de la Ville de Québec, on indique que le réseau a été élaboré de façon à relier entre eux les endroits qui génèrent le plus de déplacements et à offrir un maximum de mobilité pour les citoyens.

Le nouveau réseau structurant de transport en commun comportera quatre composantes :

1. Tramway (23 km, dont 3,5 km en souterrain)
2. Trambus (17 km)
3. Infrastructures dédiées au transport en commun (16 km)
4. Métrobus (110 km)



Voici un tableau qui résume les principales caractéristiques de chaque mode de transport retenu pour le projet.

TRAMWAY	260 passagers, guidé sur rail, bidirectionnel, alimentation aérienne électrique, portes de chaque côté, pentes de 8 % ou moins Fréquence : 3 à 5 minutes à la pointe, soit un potentiel de 5 200 passagers à l'heure Fréquence : 10 à 15 minutes le jour, le soir et les fins de semaine Grande amplitude (5 h à 1 h)
TRAMBUS	150 passagers, sur roues, unidirectionnel, alimentation électrique Fréquence : 3 à 5 minutes à la pointe soit un potentiel de 3 000 passagers, à l'heure Fréquence : 10 à 15 minutes le jour, le soir et les fins de semaine Grande amplitude (5 h à 1 h)
INFRASTRUCTURES DÉDIÉES AU TRANSPORT EN COMMUN	Voie réservée permettant aux véhicules de transport en commun de circuler sans subir la congestion
MÉTROBUS	110 passagers, sur roues, unidirectionnel, alimentation hybride

COÛTS

Le projet dans son ensemble – soit les véhicules et les infrastructures nécessaires pour son exploitation – est évalué à près de 3 milliards \$. L'objectif est d'en arriver à une mise en service complète en 2026.

Vous n'avez pas assisté aux consultations publiques? Vous avez jusqu'au 25 avril pour remplir le sondage en ligne à ville.quebec.qc.ca/reseaustructurant. Vous y trouverez également des fiches d'information sur divers éléments du réseau structurant, des capsules d'animation, des questions/réponses, divers articles et études, etc.

INVITATION! CONCERTS DE MUSIQUE DES ÉLÈVES

SAMEDI

5 mai 2018
Bibliothèque Alain-Grandbois

10h30 - Piano & Violon
Élèves de Mireille Barry, Gabrielle Dupont & Monique Bourque

13h30 - Piano (débutant)
Élèves de Stéphane St-Laurent

14h30 - Piano (avancé)
Élèves de Stéphane St-Laurent

DIMANCHE

6 mai 2018
Bibliothèque Alain-Grandbois

10h30 - Chant
Élèves de Christiane Jean

DIMANCHE

6 mai 2018
Centre Jean-Marie-Roy

14h00 - Batterie & Guitare
Élèves de Benoît Larose & Denis Pouliot



K É N O

MAISON OMER-JUNEAU

289, ROUTE 138 - TÉLÉPHONE : 418 878-5473 POSTE 1115

Défi santé du 30 mars au 10 mai :

Vidéo sportive-Objectif Bouger!

Tous les jeudis du 5 avril au 10 mai de 10 h à 11 h

Wii sport-Objectif bouger!

Tous les jeudis du 5 avril au 10 mai de 13 h 30 à 15 h 30

Atelier d'herboristerie-Objectif équilibre

Mercredi 18 avril 18 h 15

Atelier de fabrication de bombes de bain-Objectif équilibre

Mercredi 2 mai 18 h 15

Inscription à la maison Omer-Juneau et par téléphone au 418 878-5473 poste 1115

Les détails et la description des activités sont disponibles à ville.st-augustin.qc.ca

À l'exception des expositions, l'inscription est obligatoire pour toutes les activités. Les inscriptions sont acceptées deux semaines avant le début de l'activité et se font à la bibliothèque Alain-Grandbois et au point de service Père-Jean-Marc-Boulé, aux heures d'ouverture.



BIBLIOTHÈQUE ALAIN-GRANDBOIS

160, RUE JEAN-JUNEAU - TÉLÉPHONE : 418 878-LIRE (5473)

Dimanche	10 h à 17 h	Jeudi	14 h à 20 h
Lundi	Fermé	Vendredi	14 h à 20 h
Mardi	10 h à 20 h	Samedi	10 h à 17 h
Mercredi	14 h à 20 h		

POINT DE SERVICE PÈRE-JEAN-MARC-BOULÉ CENTRE COMMUNAUTAIRE JEAN-MARIE-ROY 4950, RUE LIONEL-GROULX

Dimanche	Fermé	Jeudi	15 h 30 à 19 h
Lundi	Fermé	Vendredi	13 h à 16 h 30
Mardi	15 h 30 à 19 h	Samedi	9 h 30 à 13 h
Mercredi	Fermé		

18 mai à 14 h 30

Pédago à la biblio (pour les 8 à 12 ans) –
À la découverte des abeilles
Avec Isabelle Côté
Inscription dès le 4 mai



MAISON THIBAUT-SOULARD

297, ROUTE 138 - TÉLÉPHONE : 418 878-5473 POSTE 6613

HEURES D'OUVERTURE

Du mardi au vendredi 13 h 30 à 16 h 30 Samedi et dimanche 12 h à 16 h

Du 24 mars au 15 avril

Exposition – *Nature-Art*
Exposition des œuvres produites
lors des Ateliers Nature-Art

13 avril à 9 h 30

Créer avec Adé, atelier pour les 3 à 5 ans – *Au fond de l'étang*
Animatrice : Adéline Germain
Inscription dès le 30 mars

Du 21 avril au 18 mai

Concours de créations artistiques par les jeunes élèves des cours de dessin et de peinture offerts par Kéno. Venez voter pour votre coup de cœur!
Remise de prix le 10 mai à 18 h 30

25 avril à 14 h

Atelier pour les adultes –
Atelier de techniques mixtes
Avec Diane Bussières
Inscription dès le 11 avril



6 mai à 14 h

Atelier thématique pour enfants pour
la Fête des mères (à partir de 6 ans) – *Arbre perlé*
Avec Luce Théberge
Inscription dès le 22 avril



11 mai à 9 h 30

Créer avec Adé, atelier pour les 3 à 5 ans –
Qui se balade sur mon gazon?
Animatrice : Adéline Germain
Inscription dès le 22 avril



Jusqu'au 15 avril

Exposition - *Autoportrait*
Par les artistes de l'Association
culturelle de Saint-Augustin-de-Desmaures



13 avril à 18 h 30

Heure du conte en pyjama 3-5 ans –
La surprise
Animatrice : Line Boily
Inscription dès le 30 mars

15 avril à 10 h 15

Biblioconte 0-5 ans – *Le livre des peut-être*
Animatrice : Brigitte Brideau
Inscription dès le 1^{er} avril



17 avril à 19 h

Conférence – *L'agriculture urbaine autour du monde*
Par Les Urbainculteurs
Inscription dès le 3 avril



Du 21 avril au 27 mai

Exposition collective des œuvres produites par les élèves des cours de peinture
pour adultes du programme de loisirs de Kéno

27 avril à 18 h 30

Heure du conte en pyjama 3-5 ans – *La chenille qui fait des trous*
Animatrice : Line Boily
Inscription dès le 13 avril

3 mai à 19 h

Concert – *Faire autrement*
Par Véronique Pestel
Inscription dès le 19 avril



CINÉ-POPCORN À LA BIBLIO

4 mai à 18 h 30

Il pleut des hamburgers 2
Inscription dès le 20 avril

6 mai à 10 h 15

Biblioconte 0-5 ans – *La grenouille qui avait une grande gueule*
Animatrice : Brigitte Brideau
Inscription dès le 22 avril

11 mai à 18 h 30

Heure du conte en pyjama 3-5 ans – *La journée colorée de pitou*
Animatrice : Line Boily
Inscription dès le 27 avril

15 mai à 19 h

Conférence – *La conduite sécuritaire en véhicule récréatif (VR)* - Semaine québécoise du camping du 22 au 28 mai
Par la Fédération québécoise de camping et de caravanning
Inscription dès le 1^{er} mai



JOUR DE LA TERRE - Dimanche 22 avril

10 h 30 dans la salle La Chrysalide de la bibliothèque Alain-Grandbois
Conférence – « Le compostage domestique expliqué »

Avec Martine Lanoie, votre technicienne en environnement à la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures. Elle restera sur place de 12 h à 13 h pour répondre à vos questions.

Les 15 premières personnes à se présenter pour assister à la conférence recevront un ensemble d'économiseur d'eau et d'énergie Éco-Fit.

Aucune inscription, présentez-vous sur place.



• • • BAINS LIBRES • • •
COMPLEXE SPORTIF MULTIFONCTIONNEL
 Du lundi 9 avril au vendredi 22 juin 2018

Jour	Bassin récréatif	Bassin sportif	Couloirs/entraînement
Lundi	16 h 30 à 17 h 45	10 h 45 à 11 h 45 50 ans et plus	7
		12 h 15 à 13 h 30	7
		16 h 30 à 17 h 45	10,5,3
		Entraînement adulte 20 h 05 à 21 h 35	7
Mardi		12 h 15 à 13 h 30	7
Mercredi	12 h 15 à 13 h 30 16 h 30 à 17 h 45	10 h 45 à 11 h 45 50 ans et plus	7
		12 h 15 à 13 h 30	7
		16 h 30 à 17 h 45	10,5,3
		Entraînement adulte 20 h 10 à 21 h 40	7
Jeudi		*6 h 30 à 7 h 30	7
		12 h 15 à 13 h 30	7
Vendredi	15 h 30 à 16 h 45 20 h à 21 h 30	12 h 15 à 13 h 30	7
		15 h 30 à 16 h 45	5
		20 h à 21 h 30	3T
Samedi	9 h 30 à 11 h 13 h 30 à 15 h 30 18 h à 20 h	13 h 30 à 15 h 30	3T
		18 h à 20 h	3T
Dimanche	9 h 30 à 11 h 13 h 30 à 15 h 30 19 h 15 à 20 h 45	13 h 30 à 15 h 30	3T
		19 h 15 à 20 h 45	3T

**INSCRIPTIONS AUX ACTIVITÉS PRINTEMPS/ÉTÉ
 DES ASSOCIATIONS RECONNUES ET DES PARTENAIRES**

Club de tennis St-Augustin	www.tennis-st-augustin.com Inscription jusqu'à la fin avril	Le Club vise à favoriser la pratique du tennis auprès des adultes de 16 ans et + et des jeunes de 10 à 15 ans. Au programme: pratique libre du tennis, ligues de simple et de double, activités de formation et autres activités tennistiques. Inscription via le site WEB du Club.
Soccer CRSA	www.soccercrsa.ca	Offert aux joueurs nés en 2014 et moins. Activités organisées dans le secteur de Cap-Rouge et dans la ville de Saint-Augustin-de-Desmaures
École de danse Espace danse	www.eddespacedanse.com Inscription à partir du 8 février	L'École de danse Espace danse offre des camps de danse pour enfants de 4 à 16 ans pour l'été 2018.
Cardio plein air	www.cardiopleinair.ca Inscription dès le 17 février	Cardio Plein Air Saint-Augustin offre des programmes d'entraînement extérieur en toute saison au parc Riverain, près du lac Saint-Augustin.



HORAIRE DES BAINS LIBRES / PRINTEMPS 2018
 Lundi 9 avril au vendredi 22 juin 2018

LUNDI	12 h 10 à 13 h		
MARDI	12 h 10 à 13 h	17 h à 18 h 30	20 h 30 à 22 h
MERCREDI	12 h 10 à 13 h		
JEUDI	12 h 10 à 13 h	17 h à 18 h 30	20 h 30 à 22 h
 VENDREDI	12 h 10 à 13 h		
DIMANCE	15 h à 16 h		

Annulation à compter du vendredi 4 mai 15 h 30 au dimanche 6 mai 19 h 15 inclusivement.

Légende :

5 = 5 couloirs pour entraînement en longueur
 3T = 3 couloirs pour entraînement et tremplins

* Carte prépayée obligatoire pour les non-résidents

EN VIGUEUR JUSQU'AU 22 JUIN 2018

**Centre communautaire Jean-Marie-Roy
 Badminton et pickleball**

**NON DISPONIBLE
 7, 27 ET 28 AVRIL
 12 MAI, 8 ET 9 JUIN**

Lundi	12 h à 14 h	Pickleball libre
Lundi	14 h 15 à 16 h 15	Badminton libre
Mardi	12 h à 14 h	Badminton libre
Mardi	14 h 15 à 16 h 15	Pickleball libre
Mercredi	12 h à 13 h 30	Badminton libre
Mercredi	15 h 45 à 17 h 30	Pickleball libre
Mercredi	19 h à 22 h	Badminton libre (3 terrains)
Mercredi	20 h 30 à 22 h	Pickleball libre (3 terrains)
Jeudi	12 h à 14 h	Pickleball libre
Jeudi	14 h 15 à 16 h 15	Badminton libre
Vendredi	12 h à 14 h	Badminton libre
Vendredi	14 h 15 à 16 h 15	Pickleball libre
Samedi	11 h 30 à 14 h	Pickleball libre et badminton libre (3 terrains chacun)

PATINAGE LIBRE COMPLEXE SPORTIF MULTIFONCTIONNEL

AVRIL

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
						1 13 h à 15 h
2	3 12 h à 12 h 50	4	5 12 h à 12 h 50	6	7 9 h à 10 h 30	8 9 h à 10 h 30
9	10 12 h à 12 h 50	11	12 ANNULÉ	13	14 19 h à 20 h 20	15 13 h à 15 h
16	17 12 h à 12 h 50	18	19 12 h à 12 h 50	20	21 18 h 30 à 20 h 20	22 13 h à 15 h
23	24 12 h à 12 h 50	25	26 12 h à 12 h 50	27	28 18 h 30 à 20 h 20	29 13 h à 15 h

Mai

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
	1 12 h à 12 h 50	2	3 12 h à 12 h 50	4	5 18 h 30 à 20 h 20	6 14 h à 16 h
7	8 12 h à 12 h 50	9	10 12 h à 12 h 50	11	12 18 h 30 à 20 h 20	13 14 h à 16 h
14	15 12 h à 12 h 50	16	17 12 h à 12 h 50	18	19 19 h à 20 h 20	20 14 h à 16 h
21	22 12 h à 12 h 50	23	24 12 h à 12 h 50	25	26 19 h à 20 h 20	27 14 h à 16 h
28	29 12 h à 12 h 50	30	31 12 h à 12 h 50			
30						

Veillez prendre note que l'horaire du patinage libre est sujet à changement sans préavis. Aucune inscription requise. Pour votre sécurité, le port du casque protecteur et de gants ou mitaines est recommandé.

**INSCRIPTION AQUATIQUE - PRINTEMPS 2018
 DÈS LE 26 MARS ET TANT QU'IL Y AURA DE LA PLACE**

www.cndf.qc.ca/piscine



Information : 418-872-8242 poste 1218

